



Une clarification s'impose !

Lyon, le 20/04/2026

La section du Rhône du SNEPAP-FSU a pris connaissance avec stupéfaction du communiqué diffusé par FO Justice, qui met en cause nommément la secrétaire générale nationale du SNEPAP-FSU à partir d'une photographie apparaissant sur son profil Facebook personnel.

Les faits, rien que les faits : la photographie en question représente la façade du SPIP de LYON milieu ouvert où la secrétaire générale a exercé en tant que CPIP pendant des années. Il s'agit d'une image documentant une réalité vécue dans son propre lieu de travail, non d'une apologie de la violence ou d'une volonté de porter atteinte aux valeurs de l'administration pénitentiaire ou à ses agents

En effet en **2012**, le SPIP de LYON milieu ouvert a été la cible d'un groupuscule d'activistes anti prison qui s'introduisait dans le service de MO, prenait à partie des collègues du service, dégradait l'intérieur et l'extérieur de nos locaux (cf. les tags sur la photo). Cette photo symbolise ce moment déstabilisant vécu au sein d'un service, la solidarité qui en a découlé, ainsi que l'affirmation de la légitimité des SPIP. Par cette photo, il s'agissait de reconnaître la réalité des conditions de travail des agents du SPIP, la solidarité et la résistance que ces attaques avaient suscitées.

La section du Rhône du SNEPAP-FSU s'étonne qu'une organisation syndicale choisisse de construire une polémique à partir d'une interprétation délibérément tronquée de faits facilement vérifiables. Prétendre y voir une mise en avant de « propos violents » ou une « atteinte à l'honneur des personnels pénitentiaires » relève soit d'une méconnaissance flagrante du contexte, soit d'une manipulation intentionnelle.

REGION AURA - DISP LYON



Il ne nous échappe pas que ce communiqué est diffusé en pleine période électorale. Nous regrettons que, plutôt que de porter les revendications légitimes des personnels pénitentiaires sur les conditions de travail, les effectifs ou les rémunérations, FO Justice choisisse d'investir son énergie dans des tentatives de déstabilisation de ses partenaires syndicaux. **Les agents pénitentiaires méritent mieux.**

Nous rappelons en outre que le SNEPAP-FSU est reconnu pour son engagement constant et documenté en faveur des droits et des conditions de travail de l'ensemble des personnels pénitentiaires. Notre légitimité ne se construit pas sur l'abaissement des autres organisations, mais sur l'action syndicale quotidienne.

Enfin, en citant le nom et prénom de notre secrétaire générale nationale dans son tract, FO Justice dessine une cible sur la tête d'un agent pénitentiaire en violation totale de la loi du 24/08/2021 créant le nouveau délit de « mise en danger de la vie d'autrui par la diffusion d'informations relatives à la vie privée, familiale ou professionnelle. Lorsque les faits sont commis au préjudice d'une personne dépositaire de l'autorité publique, chargée d'une mission de service public ..., les peines sont aggravées ».

La section du Rhône du SNEPAP-FSU exige :

- **Le retrait immédiat du communiqué de FO Justice, fondé sur des faits inexacts et une interprétation malveillante**
- **Des excuses publiques adressées à la secrétaire générale nationale du SNEPAP-FSU, dont l'honneur a été mis en cause sans aucune justification légitime**
- **Que FO Justice se concentre, comme il est de son rôle, sur la défense des intérêts des personnels plutôt que sur des manœuvres électorales.**

La section du Rhône SNEPAP-FSU apporte son soutien à sa secrétaire générale nationale qui se voit attaquée au nom de son engagement syndical.

Le SNEPAP-FSU continuera, quoi qu'il arrive, à exercer son mandat avec sérieux, dignité et indépendance. Nous ne nous laisserons pas détourner de nos missions par des attaques dont le calendrier et la nature parlent d'eux-mêmes.

Syndical National de l'Administration Pénitentiaire

✉ 12-14 rue Charles FOURRIER — 75013 Paris ☎ Tel : 06.43.17.25.05
mail : Snepap@fsu.fr Site internet : Snepap-fsu.fr <https://twitter.com/snepap>

